

## Vos E.P.I CACES<sup>®</sup>

**E.P.I. imposés :** port permanent et obligatoire.



**Casque de protection :**  
NF EN 397



**Chaussures de sécurité :**  
NF EN ISO 20345



**Longe de retenue :**  
NF EN 354



**Gants de protection :**  
NF EN 388



**Vêtements Haute Visibilité :**  
NF EN ISO 20471

**Harnais d'antichute :**  
NF EN 361

**E.P.I. facultatifs :** à l'appréciation du candidat



**Lunette de sécurité :**  
NF EN 166

Les EPI des apprenants doivent être en bon état.

Ils doivent avoir été vérifiés, sous la responsabilité de leur employeur, conformément au Code du travail.



En outre, les épreuves pratiques sont organisées soit à l'extérieur, soit dans des locaux couverts, mais ouverts sur l'extérieur.

Les apprenant doivent donc prévoir des vêtements de travail adaptés, notamment en cas de pluie ou de froid.

# COVID-19



Afin de pouvoir accéder au bâtiment, le pass sanitaire vous sera demandé.

Si vous ne l'avez pas, merci de réaliser un test antigénique **au maximum 24 heures à l'avance**.



**L'ensemble des gestes barrières restent en vigueur.**



Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition.



Marmelade vous fournit une tablette ou un ordinateur pour la réalisation de votre examen.

01 76 41 10 21  
contrats@marmelade-app.fr

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : L6351-1 - Action de formation.

Organisme en cours de certification auprès de l'INRS. Marmelade SAS - SIRET 83140399300023 - Déclaration d'activité de formation N°11755872175 (Région Île-de-France).  
N° TVA intracommunautaire : FR66831403993.